

POLITIQUE D'AGRICULTURE URBAINE

VILLE DE
MONT-ROYAL
Avril 2021

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot du maire	p. 3
2.	Qu'est-ce que l'agriculture urbaine?	p. 4
3.	Les initiatives déjà en place	p. 5
4.	Les avantages	p. 6
5.	La situation à Ville Mont-Royal (diagnostic : forces, faiblesses, opportunités, menaces)	p. 7
6.	Les objectifs de la Ville	p. 8
7.	Le plan d'action	p. 9
8.	Échéancier	p. 12
9.	Contact	p. 13
	ANNEXE 1 : les résultats du sondage	p. 14

MOT DU MAIRE

PHILIPPE ROY



Dans une cité-jardin telle que la nôtre, l'agriculture urbaine emprunte un sentier tout naturel vers le cœur des gens. Il peut s'agir d'une tendance du moment pour certaines municipalités mais on parle d'un retour aux sources, en quelque sorte, pour nous.

L'histoire locale nous enseigne que non seulement le melon de Montréal mais beaucoup d'autres essences maraîchères faisaient partie du quotidien de notre communauté, à ses débuts. Un virage collectif s'est effectué de lui-même vers une horticulture davantage ornementale au fil des décennies. Or, pour certains résidents, faire pousser ses propres fines herbes et récolter une poignée de haricots pour le souper représentent des activités qui n'ont jamais réellement cessé.

À ce moment-ci, de nombreuses familles monteroises découvrent ou renouent avec cette idée et témoignent de leur engouement pour la culture de fruits et légumes à récolter sur place, ici même, à Mont-Royal. La Ville souhaite appuyer ce mouvement. Elle a recueilli vos propos et analysé vos préférences, à l'été 2020, par voie de sondage.

Dans les pages qui suivent, certaines idées sont écartées d'emblée : on peut penser à l'élevage de volaille en cour arrière, par exemple. Néanmoins, pour tout ce qui touche aux végétaux, de belles initiatives sont inspirées par vos réponses à l'intérieur de ce document, alors même que s'amorcent diverses réflexions sur la culture maraîchère en façade ou sur le toit, entre autres, ou la possibilité d'une serre en terrain privé. Une chose est certaine : dans ses propres aménagements, la Ville entend faire une place toujours plus grande aux essences maraîchères.

Bonne lecture – et bonne culture!

QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE URBAINE?

Plusieurs définitions existent pour l'agriculture urbaine, mais selon le tout récent Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en 2020, l'agriculture urbaine est définie comme suit :

« Ensemble des activités de production d'aliments souvent, mais pas exclusivement, réalisées à petite échelle dans les milieux bâtis urbains, suburbains ou ruraux et qui utilisent des ressources, des produits et des services qui s'y trouvent. »

Il est important de préciser que l'agriculture urbaine peut être commerciale, communautaire, publique ou privée.

INITIATIVES DÉJÀ EN PLACE

Au privé : À Mont-Royal, la majorité de l'agriculture urbaine est faite de manière privée. En effet, selon un sondage effectué, 74 % des 225 répondants ont déjà un potager sur leur propriété!

Jardins communautaires de la Ville : 48 espaces de jardinage sont disponibles aux résidents dans le jardin communautaire de la Ville, situé sur l'avenue Brittany. Chaque année plusieurs personnes profitent de cet espace pour cultiver des kilos de fruits et légumes. Les places sont limitées. Il est recommandé de réserver sa place tôt en saison.

Espaces-verts aménagés : La Ville possède déjà plusieurs aménagements paysagers agrémentés de fruits, légumes et fines herbes. En voici quelques exemples :

- **Parc Wicksteed :** Un jardin de fines herbes et de légumes y est aménagé
- **Chemin Rockland, près de Jean-Talon :** le beau feuillage vert que vous y observez est en réalité des patates douces!
- **Parc Thomas L. Darling :** Beaucoup de kale y est planté



AVANTAGES

Plusieurs avantages découlent de l'agriculture urbaine, ce qui augmente l'attrait de la Ville de Mont-Royal envers cette pratique. Sans se limiter à ceux-ci, en voici quelques exemples :

- **Favorise l'indépendance alimentaire**
- **Aide à augmenter la consommation de fruits et légumes frais**
- **Permet de connaître la provenance des aliments**
- **Augmente le contact avec la nature pour les enfants**
- **Activité de proximité pour les personnes âgées**
- **Esthétiquement très attrayant**
- **Incite les gens à passer du temps dehors**
- **Réduit le stress (et autres effets thérapeutiques du jardinage)**
- **Renforce les liens sociaux**

SITUATION À MONT-ROYAL

Afin de créer un plan d'action adéquat, la Ville de Mont-Royal se devait d'analyser ses forces et ses faiblesses face à l'agriculture urbaine, tout comme les opportunités et les menaces auxquelles elle fait face. Voici le résultat de ce diagnostic :

Forces

- Ville à échelle humaine, prête à s'investir
- Présence de nombreux parcs et espaces verts
- Intérêt marqué des résidents pour le jardinage et l'agriculture urbaine
- Présence de la société d'horticulture de VMR
- Terre fertile (anciennement des fermes de melons)

Opportunités

- Espace disponible sur les terrains des résidents pour aménager un potager
- De nombreux toits pourraient être aménagés
- Des activités de médiation avec les jeunes et les aînés ainsi que des ateliers pourraient être mis sur pied

Faiblesses

- Jardins communautaires utilisés à leur pleine capacité et insuffisants à la demande
- Éloignement des jardins communautaires actuels avec les blocs d'appartements et la résidence de personnes âgées au centre-ville
- Réglementation à ajuster au besoin

Menaces

- Présence de petits animaux (écureuils, lapins, raton-laveurs, etc.)
- Pollution visuelle des jardins ou des serres mal entretenues
- Cueillette abusive dans les plates-bandes comestibles accessibles à la population



OBJECTIFS

Plusieurs objectifs sont visés par la Ville en se dotant d'une politique d'agriculture urbaine :

- **Améliorer la relation des résidents envers la nature**
- **Enrichir les relations entre les résidents par l'augmentation de la superficie dédiée aux jardins communautaires et/ou collectifs**
- **Sensibiliser à l'agriculture urbaine et éduquer en milieu scolaire**
- **Intégrer l'agriculture urbaine dans la vision et les aménagements durables**
- **Favoriser la sécurité alimentaire et l'inclusion sociale**
- **Accompagner les résidents dans leur apprentissage de l'agriculture urbaine**
- **Faciliter l'adoption de l'agriculture urbaine par les différents acteurs présents dans la ville**
- **Mettre en valeur l'agriculture urbaine et locale**

LE PLAN D'ACTION

Orientation 1 : Promouvoir l'agriculture urbaine

Action 1 : Liens avec la communauté

- Mise en place de moyens de communication entre la Ville et les résidents

Action 2 : Bonification du site web de la Ville afin de donner des trucs et conseils sur l'agriculture urbaine

- Création d'une nouvelle section sur le site de la Ville

Action 3 : Tenue de kiosques sur l'agriculture urbaine

- L'été, à l'aide de la patrouille verte ou de spécialistes externes

Action 4 : Offrir des activités de formation en lien avec l'agriculture urbaine

- Sous forme de conférences et/ou webinaires, etc.
- Adaptés à plusieurs clientèles, jeunes, aînées, adultes

Action 5 : Faire connaître les initiatives et les acteurs de la région de Montréal en agriculture urbaine

- À l'aide du site internet de la Ville, des médias locaux et sociaux et de la patrouille verte
- À l'aide de panneaux explicatifs près des différentes initiatives et jardins collectifs

LE PLAN D'ACTION

Orientation 2 : Faciliter l'accès et le développement de l'agriculture urbaine

Action 1 : Action 1 : Modification de la réglementation municipale

- Consultation publique sur les modifications réglementaires dont celles ayant un impact sur le voisinage
- Réflexion concernant les potagers en façade, sur les toits et dans des serres

Action 2 : Création d'une trousse de départ en agriculture urbaine pour les résidents

- À l'aide de cette trousse, les résidents se sentiront en confiance de débiter leur projet d'agriculture urbaine.
- Des plants divers et éventuellement de petits arbres fruitiers pourraient faire partie de la trousse afin que les gens puissent se régaler de fruits et légumes frais durant la saison de cueillette!

Action 3 : Réflexion sur les besoins d'ajouter de nouveaux espaces cultivables

- Création de nouveaux jardins communautaires ou collectifs
- Augmenter la surface cultivable disponible pour les résidents, si possible

Action 4 : Mise en œuvre d'un cadre de gestion des jardins communautaires répondant aux besoins et aux attentes des utilisateurs et de la Ville

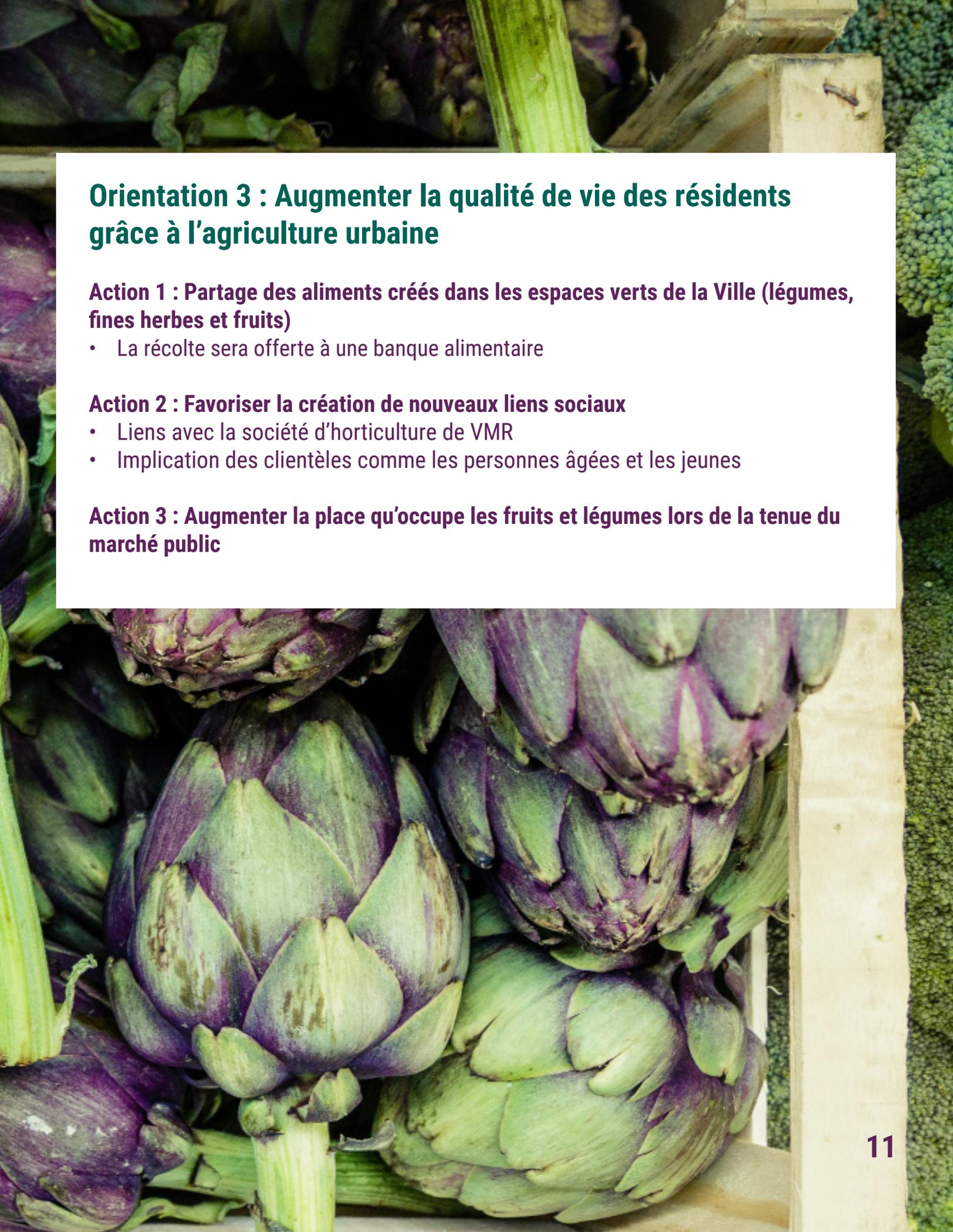
- Partage d'un «guide de conduite et de bonnes pratiques en agriculture urbaine» pour les jardins communautaires afin de favoriser la bonne entente et l'harmonie dans ces espaces verts

Action 5 : Augmenter le nombre de plantations comestibles dans la Ville dans des bacs ou dans des plates-bandes décoratives

- La récolte sera offerte à une banque alimentaire

Action 6 : Implication de la Ville aux concertations, colloques et aux plateformes de réseautage en agriculture urbaine

- De cette manière la ville restera à jour sur les nouveaux développements dans le secteur de l'agriculture urbaine.



Orientation 3 : Augmenter la qualité de vie des résidents grâce à l'agriculture urbaine

Action 1 : Partage des aliments créés dans les espaces verts de la Ville (légumes, fines herbes et fruits)

- La récolte sera offerte à une banque alimentaire

Action 2 : Favoriser la création de nouveaux liens sociaux

- Liens avec la société d'horticulture de VMR
- Implication des clientèles comme les personnes âgées et les jeunes

Action 3 : Augmenter la place qu'occupe les fruits et légumes lors de la tenue du marché public

ÉCHÉANCIER

	2021	2022	2023
Orientation 1 : Promouvoir l'agriculture urbaine			
Action 1 : Liens avec la communauté	X		
Action 2 : Bonification du site web de la Ville afin de donner des trucs et conseils sur l'agriculture urbaine	X	X	
Action 3 : Tenue de kiosques sur l'agriculture urbaine		X	
Action 4 : Offrir des activités de formation en lien avec l'agriculture urbaine		X	
Action 5 : Faire connaître les initiatives et les acteurs de la région de Montréal en agriculture urbaine	X	X	
Orientation 2 : Faciliter l'accès et le développement de l'agriculture urbaine	2021	2022	2023
Action 1 : Modification de la réglementation municipale		X	
Action 2 : Création d'une trousse de départ en agriculture urbaine pour les résidents	X		
Action 3 : Réflexion sur les besoins d'ajouter de nouveaux espaces cultivables			X
Action 4 : Mise en œuvre d'un cadre de gestion des jardins communautaires répondant aux besoins et aux attentes des utilisateurs et de la Ville	X		
Action 5 : Augmenter le nombre de plantations comestibles dans la Ville dans des bacs ou dans des plates-bandes décoratives	X	X	X
Action 6 : Implication de la Ville aux concertations, colloques et aux plateformes de réseautage en agriculture urbaine			X
Orientation 3 : Augmenter la qualité de vie des résidents grâce à l'agriculture urbaine	2021	2022	2023
Action 1 : Partage des aliments créés dans les espaces verts de la Ville (Récolte offerte à une banque alimentaire)		X	X
Action 2 : Favoriser la création de nouveaux liens sociaux	X		
Action 3 : Augmenter la place qu'occupe les fruits et légumes lors de la tenue du marché public		X	



CONTACT

Pour de plus amples informations, veuillez poser vos questions via courriel à l'adresse suivante :

info.agriculture@ville.mont-royal.qc.ca

Réalisation :

Ville de Mont-Royal

Roxanne Laroche-Paquet, Laurie Marchand,
Philippe Roy, Ava Couch, Alain Côté

ANNEXE 1

RÉPONSES AU SONDAGE

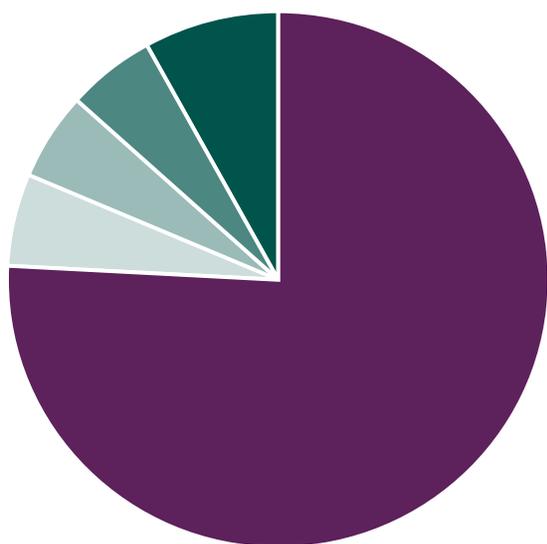
Durant l'été 2020, les résidents ont été sollicités à répondre à un sondage concernant l'agriculture urbaine. 225 répondants ont répondu aux questions suivantes :

	Oui	Non
Êtes-vous favorable à l'agriculture urbaine?	99,1%	0,1%
Pensez-vous que la ville devrait mettre des incitatifs en place pour favoriser l'agriculture urbaine?	93,6%	6,4%
Avez-vous actuellement un potager? Il peut être à même le sol, dans des bacs ou autre.	74,2%	25,8%
Si non, aimeriez-vous en faire un dans l'avenir?	91,4%	8,6%
La Ville devrait-elle permettre les potagers en façade?	76,9%	23,1%
La Ville devrait-elle permettre aux résidents de cultiver sur leurs toits?	89,8%	10,2%
La ville devrait-elle permettre l'installation de serre quatre-saisons sur les terrains privés?	85,7%	14,3%
La Ville devrait-elle se doter d'une serre municipale?	81,3%	18,7%
La Ville devrait-elle inclure davantage de plants de légumes, de fruits ou de fines herbes dans certaines de ces plates-bandes vertes?	84,4%	15,6%
Seriez-vous intéressé à vous impliquer au sein d'une association locale en faveur de l'agriculture urbaine?	38,2%	61,8%

ANNEXE 1

RÉPONSES AU SONDAGE

Les répondants qui ont actuellement un potager l'ont aménagé à ces endroits :



Cour arrière	76%
Balcon	5,4%
Jardins communautaires	5,4%
Façade	5,4%
Autre	7,8%

Les citoyens ont également soulevés des questions ou émis des commentaires au sujets des points suivants :

- Faune urbaine : écureuils, raton laveurs, marmottes...
- Possibilité d'élever des poules et d'avoir des ruches
- Possibilité de clôturer les potagers
- Potentielle pollution visuelle et normes quant aux potagers et aux serres
- Ajout de jardins communautaires et collectifs dans des lieux faciles d'accès ainsi que de boîtes jardins surélevées pour faciliter l'utilisation par les aînés
- Implication d'organismes de la région
- Implication des jeunes et des écoles
- Ajout d'arbres fruitiers dans la forêt urbaine
- Interdiction d'utiliser des produits chimiques
- Organisation d'activités et de formations reliées à l'agriculture urbaine
- Distribution de compost et paillis à domicile

POLITIQUE D'AGRICULTURE URBAINE

VILLE DE MONT-ROYAL

Avril 2021



VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL